

# Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

En vous présentant avec le rapport le bilan de l'exercice 1911, votre Conseil a constaté que la marche de notre organisation va toujours en prospérant et laisse espérer dans un avenir prochain une activité plus grande et par conséquent une place plus marquée au point de vue commercial.

Le bilan certes doit ménager quelques surprises à nos travailleurs associés, qui espéraient des bénéfices plus élevés que ceux qui figurent au bilan, mais votre Conseil n'a pas été indifférent à cette surprise, il vous fournira à l'Assemblée générale toutes les explications qui, nous le croyons, vous donneront toute satisfaction.

Depuis notre dernière Assemblée générale, votre Conseil a tenu 63 séances ordinaires et extraordinaires; elles ont été motivées, non seulement par des questions administratives, mais par de nombreuses demandes de prix, soit pour l'industrie privée, soit pour les adjudications aux Ministères des Postes, de la Marine, de la Guerre, etc.

Nous n'avons pas toujours récolté ce que nous espérions, nos prix ont presque toujours été supérieurs à ceux de nos concurrents patronaux, notamment à la Marine, où la précision qui est exigée pour la confection du travail, d'autre part l'outillage nombreux qu'il faut créer pour faire ce travail et très souvent par petite quantité, nous ont obligés à être prudents pour éviter des pertes qui seraient préjudiciables à nos intérêts.

A la Guerre, nous avons pris part à quelques adjudications sans succès.

Plus souvent les résultats ont été meilleurs au Ministère des Postes, où nous avons eu plus de chances et nous avons remporté, à la fin de décembre, une adjudication de 12.000 postes qui nous assurent pendant un certain temps un travail continu.

Un marché nous a été passé récemment pour l'extension du multiple de Nancy.

Par contre, deux adjudications de multiples ont eu lieu dernièrement, le multiple interurbain pour la rue des Archives, et le multiple pour la rue Marcadet. Malgré nos espérances sur ce dernier, les maisons patronales ont réussi à enlever dans de meilleures conditions ces deux multiples.

L'Administration des Postes et des Télégraphes organisait, pour le 1<sup>er</sup> avril dernier, un concours pour l'unification des postes téléphoniques; nous avons donné à ce concours une grande importance en y prenant part et y avons déposé de nombreux types. Souhaitons qu'un bon nombre en soient primés et cela couronnera les efforts et les débours que nous avons faits pour établir ces types.

Dans le rapport de l'Assemblée de novembre, nous vous disions la somme des travaux en cours avec l'adjudication que nous avons obtenue à fin décembre, la somme était de 1.229.950 francs.

En ajoutant à cette somme une commande récente d'une société parisienne, le total se trouve porté à 1.309.950 francs, soit une augmentation de 399.281 francs sur la somme des travaux que nous avons en mai 1911. Ces sommes ne s'entendent que sur les travaux en cours dont une partie est en cours de fabrication depuis plusieurs mois, et dont les livraisons sont commencées. Le multiple de Rouen, dont presque toute la fabrication est terminée dans nos ateliers, est au montage dans cette ville, une équipe de 7 camarades y est partie pour procéder au montage sur place et en activer la terminaison, la livraison devant avoir lieu en mai. Nous avons terminé d'autres travaux tels que les traducteurs Baudot, moteurs à poids Baudot, les parleurs pour la télégraphie militaire et les appareils de télégraphie optique. Vous pouvez juger, camarades, de l'importance que prend notre Association d'année en année.

Le nombre des camarades travaillant définitivement à l'atelier social a été augmenté par l'embauchage de 2 sociétaires, un appel lancé à nouveau pour un stag. temporaire a donné d'assez bons résultats; quelques sociétaires ont accepté, ce qui porte notre nombre total à 137, dont 93 sociétaires définitifs, 34 sociétaires temporaires, 2 syndiqués auxiliaires temporaires et 9 hommes de ville.

Nous avons augmenté notre outillage d'une nouvelle presse Bliss, qui doit nous être livrée incessamment, 3 fraiseuses et une cisaille pour permettre le débit des planches de cuivre, nécessaires au découpage que font les presses, et notamment la grosse qui fonctionne depuis peu.

Les deux travées dont votre Conseil vous avait annoncé la construction sont terminées, nous y

avons installé la grosse presse, la cisaille, et quelques fraiseuses qui ont été déplacées pour permettre l'agrandissement de notre outillage, afin de faciliter le rangement des outils et leur distribution.

Au point de vue administratif, nous avons recherché une meilleure organisation pour nos services : au magasin deux hommes de ville y ont été attachés, l'un pour la réception des marchandises, l'autre pour la distribution des matières aux camarades.

Le bureau d'étude a été agrandi pour donner à nos dessinateurs plus d'emplacement, car ce bureau pour l'étude des types qui ont été déposés au concours a été augmenté d'un nouveau camarade pour faire les dessins et les recherches de ces types. Le fonctionnement donne de bons résultats, que nous chercherons à rendre meilleurs en y apportant quelques petites modifications nécessaires à la bonne marche.

Les demandes considérables de catalogue nous ont poussés à le mettre à l'étude, quoique cette confection en soit très coûteuse ; nous avons fait tout le nécessaire, et aujourd'hui une première partie, la téléphonie et la télégraphie, se trouve lancée, plusieurs exemplaires ont été envoyés, la réclame pour notre nom est faite maintenant. La seconde partie, qui comprendra les instruments en général est à l'étude, car il ne faut pas croire que nous sommes attachés spécialement à la téléphonie.

En lançant ce catalogue, votre Conseil a également cherché, en faisant ces importants sacrifices à attirer chez nous la clientèle privée. La publicité et la réclame sont les moyens dont nous pouvons disposer pour amener cette clientèle, une société parisienne est déjà venue, et nous espérons qu'avec la ténacité que nous y apporterons, nous réussirons à avoir, en dehors de notre fabrication habituelle, une branche qui nous permettra de réaliser des bénéfices supérieurs à ceux des années précédentes ; nous avons besoin, pour ce faire, du crédit et de toute la confiance de nos camarades pour mener à bien cette tâche ardue, nous aurons ainsi gagné plus de liberté et d'indépendance, et nous espérons dans un rapport d'une prochaine assemblée générale vous donner les résultats que nous aurons obtenus.

Comme tous les ans à cette époque, une partie de votre Conseil est à fin de mandat. Ce sont les camarades Messenger et Vallier.

Une partie de la Commission de Contrôle est aussi renouvelable, ce sont les camarades Dubois, Megret.

Nous avons reçu plusieurs adhésions que nous vous soumettons, tous ces camarades sont en règle avec les statuts et par conséquent ont le stage voulu au syndicat. Ce sont :

Védry, Franchet, Mouquet, Québel, Feriol, Poret, Bard, Hugelé, Bonnet (Paul), Desmedt, Gazé, Salomon, Guimard, Mignotte, Hartmann. *Carri - Kuhlhoff*

Nous avons eu un décès, notre camarade Frelicher.

Nous vous proposons la radiation du camarade Diénert. Le Conseil vous en donnera les raisons à l'Assemblée.

Nous vous soumettons le rapport de la Commission de Contrôle et celui de la Commission du Travail sur lesquels vous aurez à vous prononcer.

Voilà donc, camarades, l'exposé des travaux de votre Conseil, nous avons cherché de notre mieux à donner à notre Association, le plus d'ampleur possible et assurer à nos sociétaires la garantie et confiance qu'ils doivent avoir.

### Propositions du Conseil

Ces temps derniers, nous avons sollicité du Ministre du Travail un prêt pour pouvoir faire face aux échéances toujours croissantes, que nécessitent soit les matières nécessaires aux travaux, soit l'achat continu de nouvelles machines outils, cette demande de prêt semble avoir été bien accueillie quoique n'ayant pas de réponse définitive, mais pour obtenir tout le résultat, nous sommes obligés de modifier l'article 32 de nos statuts, et porter la part de bénéfices aux associés à 25 0/0, nous vous demandons donc de voter cet article ainsi modifié.

#### ARTICLE 32

Les bénéfices ainsi constitués sont répartis de la façon suivante : 22 0/0 au fonds de réserve ; 15 0/0 à la caisse de secours et de prévoyance ; 30 0/0 à la caisse des retraites ; 5 0/0 aux parts d'intérêts ; 25 0/0 aux travailleurs associés ou non ; 1 0/0 à la Chambre consultative ; 2 0/0 à l'orphelinat coopératif.

A l'Assemblée générale du mois de mai 1911, vous décidiez de laisser au Conseil le soin de vous présenter la façon qu'il entendait prendre pour répartir les bénéfices que jusqu'à ce jour nous avons portés sur actions, afin que cette décision soit prise pour l'avenir, et éviter les désaccords qui pourraient surgir à ce sujet nous vous proposons de supprimer le libellé de l'article 33 et de le remplacer par celui-ci :

ARTICLE 33

Les dividendes et les bénéfices sont portés au compte de chacun des sociétaires jusqu'à complète libération des 10 parts souscrites, pourtant l'Assemblée pourra décider que moitié au plus des bénéfices attribués au travail des sociétaires pourra être distribuée à titre d'encouragement aux sociétaires n'ayant pas leurs 10 parts entièrement libérées.

A l'Assemblée générale extraordinaire de Février 1911, le Conseil vous demandait de prendre parmi les sociétaires deux camarades pour conduire le moteur; l'un de ces deux camarades fut nommé titulaire du poste, l'Assemblée générale lui laissait la latitude de choisir parmi les membres de l'atelier un camarade pour le remplacer et partager le travail. Le camarade ayant fait le choix, il fut ratifié par le Conseil, la Commission du travail et l'atelier. Cette façon n'ayant pas eu les résultats qui étaient espérés, nous a fait prévoir le changement de ce système: nous avons consulté le camarade qui a la conduite du moteur, ce camarade est de l'avis du Conseil pour ce changement; nous vous proposons de prendre en remplacement du camarade de l'atelier un homme de ville ayant la connaissance des moteurs, cet homme de ville, lorsque le temps le lui permettra, serait, en dehors du service du moteur, spécialement attaché au nettoyage de l'atelier et principalement des machines outils, les autres hommes de ville étant débordés ne peuvent faire d'une façon stable ce nettoyage; nous vous demandons donc, camarades, d'étudier notre proposition pour vous prononcer fermement à l'Assemblée générale.

LE CONSEIL,

*N.-B.* — Les camarades sont informés que les actions libérées fin 1911 seront distribués le jour de l'Assemblée générale, ils sont donc priés de bien vouloir apporter leurs reçus.

Nous avons reçu de notre camarade Briat deux propositions, la première ainsi conçue :

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à étudier un projet de construction d'un immeuble sur la façade de la rue Charles-Fourier, le rez de-chaussée sera utilisé par les bureaux et magasins.

Cette opération devra être faite avec le concours du Sous-Comptoir des entrepreneurs et le Crédit Foncier de France.

BRIAT.

Votre Conseil, après avoir étudié cette proposition, la repousse, car le Conseil prévoyant des constructions nécessaires pour l'agrandissement des bureaux et magasins est d'avis, aussitôt que la situation le permettra, de faire construire sur le devant des locaux pouvant supporter des surélévations au fur et à mesure des besoins, mais n'est pas partisan de la proposition Briat car il craint que l'hypothèque prise sur le terrain vienne nous gêner pour de futurs emprunts; de plus, le genre de construction que désire Briat fait perdre à notre organisation son caractère ouvrier auquel nous tenons car il a été jusqu'à ce jour une cause de notre vitalité.

La deuxième proposition de notre camarade Briat, concerne la radiation d'un de nos camarades de l'atelier qui ne fait pas le nombre d'heures minimum que chaque sociétaire doit fournir à notre organisation.

Le camarade Bréger nous a fait également parvenir la proposition suivante :

CAMARADES DU CONSEIL,

Je vous soumet cette proposition pour la présenter à l'Assemblée générale du 5 Mai.

Que tout camarade associé travaillant à l'atelier social puisse avoir la liberté de travailler 66 heures par semaine et en toucher 60 heures, ce qui fera donc 6 heures à reporter pour la semaine suivante, de façon à avoir 60 heures au maximum d'avance pour qu'il puisse disposer de 8 jours toutes les dix semaines en avertissant le Conseil huit jours avant pour être payé des 60 heures qu'il a d'avance et son absence de l'atelier.

Camarades, je crois que cette proposition est bien réalisable sans gêner la bonne marche de notre Association.

Une cordiale poignée de mains,  
BRÉGER.

Le Conseil vous engage à repousser cette proposition, nous pensons que la liberté du rattrapage du temps, ne consiste pas à prendre une avance pour les semaines suivantes. Cette décision, si elle était prise, serait donc une violation du principe adopté pour le rattrapage.

En plus, nous nous sommes toujours déclarés adversaires des longues journées et particulièrement de la journée de 11 heures; vous savez dans quelles conditions nous avons été forcés d'abandonner la journée de 8 et 9 heures pour reprendre celle de 10, et au moment où un courant d'opinion se crée pour la semaine anglaise, nous serions mal venus d'instituer chez nous la journée de 11 heures pour faciliter à des camarades le moyen de prendre des vacances, cette proposition pourrait avoir une mauvaise répercussion sur notre marche si plusieurs camarades, simultanément, prenaient un congé.

Pour ces motifs nous vous demandons de voter contre la proposition Bréger.

---

## Rapport de la Commission de Contrôle

CAMARADES,

Comme c'est son mandat, votre Commission de Contrôle s'est réunie souvent depuis la dernière Assemblée pour examiner les comptes, les livres, en un mot toute la comptabilité

Comme toujours notre tâche a été facilitée par la bonne tenue des livres, et nous pouvons vous certifier que les comptes présentés sur le bilan sont en tous points exacts.

Pour la Commission,  
ED. DUBOIS.

---

## Rapport de la Commission du Travail

Dans les 60 séances que nous avons tenues depuis la dernière assemblée, nous avons eu à répondre à de nombreuses demandes de prix de la part de l'Administration des Postes, la Télégraphie Militaire, la Marine et différents particuliers. Nous avons été obligés de refuser quelques-uns de ces travaux, le délai de livraison nous mettant dans l'impossibilité matérielle d'entreprendre ces commandes, néanmoins nous en avons obtenu quelques-unes très importantes qui, ajoutées à notre travail en cours, nous obligera probablement à embaucher de nouveaux camarades.

L'importance de ces travaux a nécessité l'agrandissement de l'outillage et l'achat de nouvelles machines.

LA COMMISSION DU TRAVAIL,

